

Viviane Thill

Une affaire de femmes

L'avortement à l'écran

Parmi tous les thèmes de société, l'avortement est sans doute l'un de ceux qui sont le moins traités au cinéma. La littérature sur l'interruption volontaire de grossesse (IVG) au cinéma est peu abondante et plus vaste aux États-Unis, où l'IVG est ardemment débattue. À l'heure où la loi sur l'avortement doit être réformée au Luxembourg, voici un petit aperçu de son traitement sur le grand et le petit écran.

Dans *Breaking Dawn* (2011), 3^e épisode de la série *The Twilight Saga*, Bella épouse le vampire Edward. Lors de la nuit de noces, ils ont leur première relation sexuelle. Jusqu'à là, Edward a refusé de toucher Bella, de peur, disait-il, de ne pouvoir contrôler ses instincts et de la « blesser ». Du coup, les livres de Stephenie Meyer et les films qui en ont été tirés se sont vus accuser de soutenir le mouvement « abstinence only », qui prône l'abstinence sexuelle avant le mariage en guise de contraception et dont l'enseignement dans les écoles avait été largement soutenu par le gouvernement Bush. Les « pro-abstinence » étant souvent aussi les « pro-life » (opposants véhéments au droit à l'avortement), il n'est pas étonnant que dans ce même épisode, Bella décide de garder l'enfant qu'elle attend, alors même que le fœtus menace de la tuer et que tout son entourage lui conseille de s'en débarrasser. Mais Bella finira par enfanter héroïquement dans la douleur.

La scénariste Melissa Rosenberg soutient qu'elle-même est « pro-choïce » (pour le droit à l'avortement), mais que Bella choisit d'avoir cet enfant. Au moins, dans *Breaking Dawn*, la possibilité de l'avortement est-elle discutée, même si c'est pour la réfuter vigoureusement. Dans *Knocked Up* (2007), on se bouche les oreilles quand quelqu'un ose prononcer le mot « abortion » ou on use de détours pudiques en évoquant « un mot qui rime avec smash-

mortion » ! Le film de Judd Apatow se moque joyeusement des débats « pro-life » et « pro-choïce »... mais la jeune femme tombée enceinte contre son gré choisira néanmoins, comme Bella, de mettre au monde l'enfant dont elle ne voulait pas.

Les films des années 1910 établissent ainsi un certain nombre d'archétypes – l'ouvrière pauvre et dégénérée, la bourgeoise gâtée, la fille séduite et abandonnée [...]

Trop d'enfants (pauvres)...

À la fin du XIX^e et au début du XX^e siècle, l'avortement – ainsi que la contraception ! – sont interdits aussi bien en Allemagne qu'en France et dans la plupart des États américains. Si les femmes de la bourgeoisie sont plus facilement en mesure de se procurer l'aide nécessaire pour éviter les grossesses non désirées ou y mettre un terme le cas échéant, les familles ouvrières ont un grand nombre d'enfants qu'elles ne peuvent nourrir. Beaucoup de femmes meurent en tentant d'avorter par leurs propres moyens. Les premiers militants pour la libéralisation de l'avortement mettent donc en avant des arguments essentiellement sociaux et médicaux. Aux États-Unis, c'est l'exemple de la sage-femme Margaret Sanger qui, constatant le grand nombre

d'avortements clandestins dans les quartiers ouvriers où elle travaille, et choquée par le suicide d'une patiente qu'elle avait refusé d'aider à interrompre sa grossesse, commence à militer pour le contrôle des naissances.

Directement inspiré du combat de Margaret Sanger, *Where Are My Children?* (1915) est probablement le plus ancien film encore existant sur le sujet¹. Il a été réalisé par Lois Weber, l'une des toutes premières femmes cinéastes², et son mari Phillips Smalley. Lois Weber n'était pas féministe, mais elle s'est beaucoup intéressée à des sujets sociaux et aux problèmes des femmes. Dans *Where Are My Children?*, elle imagine les fœtus avortés en chérubins remontant au ciel après l'IVG. Le héros du film est un juge, adepte déclaré de l'eugénisme, ce qui suggère une motivation un peu moins noble au contrôle des naissances dans les milieux ouvriers ! Sur les pas d'un médecin, il nous emmène dans les bas-fonds de la société, là où naissent de parents pauvres immigrés des enfants forcément dégénérés et criminels. Aux femmes de cette classe inférieure, le film semble vouloir accorder (ou imposer !) non pas la possibilité de l'avortement, mais du moins le contrôle des naissances. Le juge doit toutefois constater que ces femmes pauvres ont des tas d'enfants, tandis que les bourgeoises – à commencer par son épouse – recourent à l'avortement pour préserver la finesse

Kate Winslet dans *Revolutionary Road* (2008)

de leur taille, alors qu'au contraire, elles devraient mettre au monde de nombreux bambins anglo-saxons. À la fin, le film nous montre sa femme repentante avec les fantômes des enfants qu'elle n'a pas eus. Entre ces deux extrêmes, la toute jeune bonne, séduite et abandonnée par le beau-frère du juge, accepte de se laisser emmener chez l'avorteur de sa patronne, mais le docteur rate son intervention et la fille meurt.

Les films des années 1910 établissent ainsi un certain nombre d'archétypes – l'ouvrière pauvre plus ou moins dégénérée, la bourgeoise gâtée, la fille séduite et abandonnée – qui survivent en partie jusqu'à aujourd'hui. De façon assez systématique, les femmes qui tombent enceintes hors du mariage meurent après l'avortement ou sombrent dans la folie, tandis que les femmes mariées de la classe aisée, si elles ne changent pas d'opinion au dernier moment, ont droit à une seconde chance. Les hommes ne sont pas punis, à l'exception des avorteurs.

Bénéficiant de l'abolition temporaire de la censure après la Première Guerre mondiale, le premier film allemand sur le sujet est mis en scène en 1918 par Richard Oswald, pionnier du cinéma d'éducation sexuelle, dans *Sündige Mutter (Strafgesetz Paragraph 218)*. On n'en sait pas plus, mais le titre en dit long ! En 1926, l'UFA

profite d'une vaste campagne en faveur de la libéralisation de l'avortement pour lancer *Kreuzzug des Weibes*, qui reprend les éléments mis en place par *Where Are My Children?*. Conrad Veidt y joue un procureur qui fait arrêter un ouvrier dont la femme est morte en tentant d'avorter par ses propres moyens. En revanche, il n'inquiète pas une bourgeoise qui, n'ayant pas envie de ruiner sa beauté pour un enfant, persuade un médecin de l'avorter sous le (faux) prétexte que sa vie serait en danger. Quand le procureur apprend enfin que sa propre fiancée a avorté après avoir été violée par le fils dégénéré de sa concierge, il est profondément perturbé et se met lui aussi à voir des fantômes, pas ceux des enfants avortés, mais ceux de toutes les femmes mortes dans un avortement clandestin ! Le film connaît un gros succès, entraînant la production d'autres films sur le même thème, tels que *Cyankali* (1930), dans lequel le droit à l'avortement est à nouveau revendiqué pour des raisons sociales et qui aurait été vu à l'époque par 4,5 millions d'Allemands !

Filles-mères

Dans les années 1930, la mise en place du code de censure du sénateur William Hays aux États-Unis et l'arrivée au pouvoir des nazis en Allemagne mettent fin à cette première vague de films militant plus ou moins ouvertement pour la légalisation

de l'avortement. Jusqu'à la fin des années 1960, les films abondent dorénavant en jeunes femmes qui font l'amour hors du mariage, tombent enceintes, tentent d'avorter et en meurent le plus souvent. Le but déclaré est de prévenir les jeunes filles des dérives d'une vie dissolue, mais beaucoup de films en profitent surtout pour montrer le plus possible de scènes plus ou moins salaces. Quand la censure se relâche à nouveau, le caractère grivois des amours hors mariage et de leurs conséquences est exploité sans plus de vergogne dans des productions à petit budget qui n'ont guère laissé de trace dans l'histoire du cinéma, malgré des titres évocateurs comme *You've Ruined Me, Eddie* (1960) ou *The Shame of Patti Smith* (1962).

En Europe, le cinéma commence à proposer une réflexion plus sérieuse sur le sujet, à l'instar de *Au seuil de la vie* (1957) d'Ingmar Bergman, qui rassemble trois femmes dans une maternité. Cecilia vient de subir une fausse couche, Stina attend avec impatience son bébé qui va naître mort-né et Hjördis est là pour un avortement raté. À la femme médecin qui lui explique que la société suédoise n'exclut plus les filles-mères, mais au contraire les aide, Hjördis lance : « Votre petit ami ne vous a jamais curetée à la main ! » Même si la jeune fille se décide à la fin contre l'avortement, Bergman filme sobrement et de façon aujourd'hui encore étonnamment impressionnante la

souffrance des femmes, leur solitude (les hommes ne se sentant guère concernés) et la douleur de l'enfantement.

Un enfant, si elles veulent...

La libéralisation des mœurs, l'émergence des nouveaux mouvements féministes et la levée de la censure dans les années 1960 et 1970 vont susciter un regard nouveau sur l'IVG.

En France, à un moment où la vente de contraceptifs reste illégale³, Claude Autant-Lara tourne en 1965 *Journal d'une femme en blanc*, d'après le livre d'un médecin. Comme Margaret Sanger en son temps, une jeune infirmière milite pour la contraception afin d'aider des couples pauvres à éviter les grossesses à répétition et les avortements clandestins. À ce cinéma encore très précautionneux, Jean-Luc Godard oppose en 1966 Chantal Goya qu'il fait ouvertement parler d'avortement dans *Masculin, féminin*. En Grande-Bretagne, *Alfie*, auréolé d'un Prix du jury au Festival de Cannes, nous fait voir la même année l'avortement par les yeux d'un homme. Ayant mis enceinte d'abord une femme qui décide de garder le bébé, et puis une autre qui choisit d'avorter, le playboy Alfie devient témoin de l'avortement clandestin, induit par un médecin particulièrement antipathique. Et même s'il reste hors-champ, la vue du fœtus avorté ébranle fortement le protagoniste⁴ qui finira par assumer sa responsabilité, ce qui était en soi une espèce de première.

Plus didactiques, les films (ouest-)allemands *Ich kann nicht länger schweigen* (1961) et *Angeklagt nach § 218* (1966, avec l'acteur luxembourgeois René Deltgen) thématisent les grossesses non désirées et les accouchements clandestins.

Dans les années 1970 contestataires, on parle plus librement de l'interruption de grossesse qui n'est plus revendiquée que pour des raisons sociales. La série *Maude* (CBS, 1972-1978) a pour protagoniste une femme mariée qui se résout à avorter – légalement dans l'État de New York – lorsqu'elle attend un enfant à presque 50 ans. Plusieurs chaînes régionales refusent de diffuser l'épisode, mais un an plus tard, en 1973, la Cour suprême des États-Unis

reconnait l'avortement comme un droit constitutionnel⁵.

L'avortement fait dorénavant partie intégrante des revendications féministes et, au cinéma, il devient même un moyen pour les femmes de se révolter contre la société patriarcale, à l'exemple de Kay Corleone qui, dans *The Godfather II* (1974), lance à la tête de son mari médusé (Al Pacino) qu'elle a avorté (le péché ultime pour un parrain sicilien et catholique !) pour ne pas mettre au monde un criminel dans son genre !

En France, Charles Belmont et Marielle Issartel tournent *Histoires d'A* au printemps 1973 – un mois après l'aveu de 331 médecins d'avoir procédé à des avortements illégaux. Ils y documentent le travail du Planning familial et présentent des

L'avortement [...] devient même un moyen pour les femmes de se révolter contre la société patriarcale, à l'exemple de Kay Corleone, dans *The Godfather II* [...]

témoignages de médecins et de femmes concernées. Réalisé avec une équipe bénévole, *Histoires d'A* promeut la légalisation de l'IVG et est le premier long métrage à montrer en France un avortement par aspiration. Il reçoit par deux fois un avis positif de la Commission de contrôle, mais est interdit par le ministre de la Culture, Maurice Druon. Quand le distributeur le sort malgré l'interdiction, la copie est saisie par la police et le film circulera par la suite de façon clandestine. L'interdiction est levée un an après, peu avant les débats sur la loi Veil⁶.

Cette loi Veil une fois votée et l'avortement devenu légal, Agnès Varda choisit comme protagonistes deux femmes qui vont toutes deux avorter dans *L'une chante, l'autre pas* (1977). *Une histoire simple* (1978) de Claude Sautet commence par Romy Schneider expliquant sereinement pourquoi elle veut avorter après avoir pourtant désiré un enfant. Le film présente l'IVG comme une opération entrée dans les mœurs... ce qui revenait à enjoliver quelque peu la réalité.

... et si elles ne veulent pas, elles vont changer d'avis

Dans les années 1980, le sujet continue de provoquer d'autant plus de controverses que la société américaine a pris un virage conservateur avec le président Reagan. En 1987, le film *Dirty Dancing*, succès immense au box-office, évoque l'avortement (illégal, car l'histoire est située au début des années 1960) d'un personnage secondaire. La scénariste Eleanor Bergstein a tenu bon face aux pressions et justifie ce choix par son inquiétude de voir les « pro-life » regagner du terrain aux États-Unis. La discussion autour de l'interruption de grossesse y devient en effet de plus en plus violente avec le harcèlement systématique des femmes fréquentant les cliniques d'avortement. Depuis 1993, au moins huit personnes travaillant dans ces cliniques ont été tuées et on compte une quarantaine d'attentats.

À l'instar de *Dirty Dancing*, les actrices Demi Moore et Cher veulent donc rappeler l'importance du choix d'une interruption de grossesse pour les femmes dans la mini-série *If These Walls Could Talk* (HBO, 1996). Trois femmes, à des époques différentes, doivent décider de garder ou non un enfant non désiré. L'une d'elles (en 1974) est une mère de famille qui attend un cinquième enfant au moment où elle veut reprendre ses études (elle décide de le garder), et une autre (en 1996), une étudiante mise enceinte par son prof, est harcelée par des « pro-life » devant l'hôpital et dont le médecin est tué par un militant. La série reçoit trois nominations aux Golden Globe et autant aux Emmy Awards.

La même année, Alexander Payne ose tourner le débat en dérision dans une comédie corrosive intitulée *Citizen Ruth!* Une jeune femme, incarnation parfaite de ce que désigne aux États-Unis le terme « poor white trash », à laquelle les services sociaux ont enlevé ses quatre enfants, en attend un cinquième et devient l'enjeu d'une bataille féroce entre « pro-choice » et « pro-life ». En montrant les extrémistes des deux côtés, Payne prend le risque de se mettre tout le monde à dos, mais à la fin, il choisit un peu lâchement de... ne pas choisir en faisant faire une opportune fausse couche à son héroïne.

À la fin des années 1990, certaines séries télévisées commencent à évoquer plus régulièrement l'avortement. Située dans les urgences d'un hôpital de Chicago, *E.R.* (NBC, 1994-2009) montre des médecins soignant des blessés suite à un attentat dans une clinique d'avortement (saison 4, épisode 19), une mère exténuée qui tente de provoquer une fausse couche (saison 6, épisode 18), une infirmière avortant de peur de mettre au monde un enfant maniaco-dépressif (saison 7, épisode 21), une femme soldat violée en Irak par un officier (saison 14, épisode 11) et un médecin catholique favorisant une fausse couche chez une jeune fille de 15 ans enceinte après un viol, en expliquant que c'est une façon de donner à Dieu la possibilité de changer d'avis !

Six Feet Under (HBO, 2001-2005) revient au bon vieux cliché des fantômes. Il est vrai que les protagonistes de cette série, propriétaires d'une entreprise de pompes funèbres, ont l'habitude de parler aux morts, mais dans l'épisode 10 de la saison 2, Nate Fisher doit faire face à une chambre remplie d'enfants avortés par ses petites amies successives ! L'une de ses filles non nées lui déclare « You killed me », mais ajoute immédiatement que si elle était née, elle aurait été « pro-choice » ! Dans la saison 3 (épisode 12), c'est Claire, la sœur de Nate, qui décide d'avorter. L'épisode ne porte pas de jugement sur Claire, mais décrit la clinique comme un endroit où les avortements sont réalisés à la chaîne sans aucun soutien psychologique. Dans l'épisode suivant, Claire rencontre elle aussi le fantôme de son bébé non né. Dans la 5^e saison (épisode 7), l'épouse de Nate refuse une amniocentèse et déclare qu'elle mettra son enfant au monde quoi qu'il arrive. Quand elle se confie toutefois à sa mère, celle-ci lui apprend qu'elle-même avait pensé à l'avorter. La série, nettement plus hardie sur d'autres sujets, donne ainsi l'impression de vouloir systématiquement ménager la chèvre et le chou !

D'autres productions privilégient systématiquement le choix de la maternité, l'avortement étant décrit implicitement comme une erreur de jeunesse reléguée au passé précédant le temps de la série. Dans *Sex and the City* (HBO, 1998-2004), aussi bien Carrie que sa copine Samantha

avouent ainsi avoir eu recours à l'IVG dans leur jeunesse, mais quand l'avocate Miranda, qui ne désire pas d'enfant, est enceinte sans le vouloir dans la saison 4 et se rend dans une clinique d'avortement, elle change d'avis au tout dernier moment⁷. De même, dans la 4^e saison de *Mad Men* (AMC, de 2007 à aujourd'hui) – la série est située au début des années 1960, quand l'avortement était encore illégal aux États-Unis –, la secrétaire Joan Harris, qui a déjà subi deux interruptions de grossesse par le passé, décide d'avorter, mais elle fait

« Dans le film, quand la faiseuse d'anges lance : "Écarte les cuisses, tu n'as pas fait tant de manières avec lui", je ne l'ai pas inventé. Je l'ai vécu » (Nadine Trintignant)

elle aussi demi-tour dans la salle d'attente de la clinique. Et dans l'épisode 2 de la saison 6 de *Desperate Housewives* (ABC, de 2004 à aujourd'hui), Lynette Scavo (interprétée par Felicity Huffman, alors âgée de 50 ans), qui a déjà quatre enfants, est enceinte de jumeaux et songe à avorter avant de se laisser persuader de garder les bébés.

Cette succession de femmes dans des séries dites « progressistes » qui décident de mettre au monde des enfants qu'elles ne désiraient pas a provoqué des commentaires amers dans les médias libéraux. D'autant

plus que le cinéma n'est pas en reste. *Juno* (Jason Reitman, 2007), *Knocked Up* (Judd Apatow, 2007) et *Blue Valentine* (Derek Cianfrance, 2010), excellents films par ailleurs, montrent tous des femmes décidant de garder l'enfant dont elles ne voulaient pas.

Se rappeler de la douleur des femmes

Face à cette remise en question quelque peu moralisatrice de l'IVG, d'autres cinéastes choisissent de rappeler les tragédies provoquées par les avortements clandestins quand l'IVG était illégale. La plupart font preuve d'une profonde compassion à l'égard des femmes présentées comme victimes de lois irréalistes et sadiques.

Dans *Une affaire de femmes*, Claude Chabrol adapte en 1988, avec la scénariste Colo Tavernier, l'histoire vraie d'une avorteuse guillotinée en 1943. Chabrol s'intéresse en premier lieu au chamboulement de la relation hommes/femmes dans la France occupée, mais n'hésite pas à évoquer les avortements et leurs conséquences. Les femmes avortent parce qu'elles ne peuvent pas justifier la naissance d'un enfant en l'absence de leur fiancé ou mari, parce que le père est allemand ou parce qu'elles ont déjà trop d'enfants. Dénoncée par son propre époux, Marie (Isabelle Huppert) sera condamnée à mort, car sous Pétain, l'avortement, déclaré « fléau d'État », était passible de la guillotine. « Les hommes qui

Scène tirée de *Vera Drake* (2004)





Scène tirée de *Breaking Dawn* (2011), 3^e épisode de la série *The Twilight Saga*.

perdent la guerre deviennent méchants », disait Marie au début du film...

Dans *Cider House Rules* (1999), d'après un bestseller de John Irving, Michael Caine joue un médecin qui, dans les années 1940, aide les filles-mères à accoucher ou à avorter selon leur choix, non pas parce qu'il est en faveur de l'interruption de grossesse, mais parce qu'il a vu les drames que provoquent les avortements amateurs. Ces femmes souffrent, il faut les aider, un point c'est tout. C'est aussi le leitmotiv de *Vera Drake* (2004), Lion d'or au Festival de Venise. Vera est une brave ménagère, mère de deux enfants, qui passe son temps à aider les autres. Et le vendredi, à l'heure du thé, il lui arrive d'injecter de l'eau savonneuse dans le vagin de femmes qu'elle ne connaît pas, avec une seringue cachée dans une boîte à biscuits. Vera ne demande pas d'argent et ne pose pas de questions. Plus tard, on apprendra qu'elle-même a dû avorter quand elle était jeune. Quand son fils lui fait d'amers reproches en lui disant que « c'est mal », elle rétorque qu'elle ne le pense pas. Comme Chabrol, Mike Leigh transforme le procès de l'avorteuse en che-

min de croix, accusant la société de fermer les yeux devant la réalité de la douleur des femmes.

La mini-série française intitulée justement *Victoire ou la douleur des femmes* (2000) revient aux débuts du Planning familial et du combat pour la légalisation de l'avortement. La réalisatrice Nadine Trintignant avait signé en 1971 le « manifeste des 343 salopes » qui déclaraient avoir avorté, alors que l'acte était interdit. « Dans le film, quand la faiseuse d'anges lance à Victoire : "Écarte les cuisses, tu n'as pas fait tant de manières avec lui", je ne l'ai pas inventé. Je l'ai vécu », confiait-elle en 2000 à l'hebdomadaire *L'Express*.

Tout aussi autobiographique, le documentaire *Histoire d'un secret* (2003) suit la terrifiante enquête de la réalisatrice Mariana Otero sur la disparition de sa propre mère. Elle n'apprendra que durant le tournage que celle-ci est décédée en 1968 des suites d'un avortement clandestin ! La réalisatrice s'informe alors sur les conditions dans lesquelles les femmes avortaient dans les années 1960 et enregistre les témoignages des infirmières de l'époque, quand on opérerait sans anesthésie les femmes arrivant à l'hôpital après un avortement raté, parce que « ça leur apprendra ».

Les horreurs de l'avortement clandestin sont enfin traitées dans *Revolutionary Road* de l'Américain Sam Mendes (2008) et *4 mois, 3 semaines et 2 jours* du Roumain Cristian Mungiu (2007). Tous deux utilisent l'avortement clandestin pour, d'une part, montrer la souffrance des femmes et, d'autre part, symboliser l'impasse dans laquelle sont arrivées leurs sociétés respectives, l'une par conformisme bourgeois, l'autre sous la chape de plomb d'une dictature sordide. April, piégée dans les années 1950 dans une banlieue américaine stérile, va – comme Kate dans *Godfather II* – retourner contre elle-même et l'enfant qu'elle porte toute la haine et la désillusion qu'elle ne peut exprimer autrement. La caméra d'Alan Ball se tient pendant toute la séquence de l'avortement à distance de Kate Winslet dont la terrifiante solitude et l'effrayant désespoir sont ainsi accentués, en faisant l'une des séquences d'avortement les plus cruelles vues au cinéma... sans rien montrer.

4 mois, 3 semaines et 2 jours opte pour l'alternative radicalement opposée : tourné dans un style impitoyablement réaliste, le film ne nous épargne rien, du médecin-avorteur qui va ignominieusement profiter de la situation, au fœtus abandonné sur le sol de la salle de bain que l'amie de la fille enceinte finira par jeter dans un vide-ordures ! Cette image du fœtus (qui a près de 5 mois, comme l'explique le titre !) a été beaucoup commentée, mais elle est aussi et avant tout symbolique, comme une accusation sans appel contre le régime de Ceausescu qui s'immisçait au plus profond dans la vie intime des Roumains.

Pour tenter de revenir à un peu plus de raison, Claire Denis tourne en 2008 *Les bureaux de Dieu*, mélange de documentaire et de fiction dans lequel elle fait rejouer à des comédiennes des entretiens enregistrés lors de différentes consultations au Planning familial et plaide pour le libre choix des femmes quant à leurs grossesses et à la possibilité de les interrompre. Quelque peu maladroit, notamment dans son désir de tout psychanalyser, le film n'en vient pas moins renforcer la raison d'être du Planning familial à une époque où certains voudraient remettre en question cette institution qui, au Luxembourg comme en France, reste au premier rang dans le combat pour le droit des femmes à l'avortement. ♦

1 Il peut être visionné à l'adresse <http://www.film-preservation.org/preserved-films/screening-room/where-are-my-children-1916>

2 L'actrice, réalisatrice et productrice Lois Weber fut une des cinéastes les plus populaires du cinéma muet et la première femme à avoir réalisé un long métrage. On estime qu'elle a tourné plusieurs centaines de films, dont à peine quelques dizaines nous sont parvenus.

3 Elle n'y sera autorisée qu'en 1967.

4 Cette dernière séquence ne se trouve pas dans le remake réalisé en 2004.

5 Arrêt *Roe v. Wade*

6 « Le succès d'Histoires d'A, film sur l'avortement » de Romain Lecler, *Terrains et travaux* 2007/2 (n° 13), <http://www.cairn.info/revue-terrains-et-travaux-2007-2-page-51.htm>, consulté le 18 mars 2012.

7 Cela n'a pas empêché l'actrice Cynthia Nixon qui l'interprète de militer par la suite pour le droit à l'avortement